

Les hypothyroïdies néonatales

Le test de dépistage systématique des hypothyroïdies à la naissance est réalisé en France depuis 1978 .

Entre 1978 et 1985 322009 tests de dépistage ont été effectués dans la région PACA-Corse. 75 cas d'hypothyroïdies néonatales ont été dépistés en 8 ans. Soit une fréquence de 1 cas pour 4293 tests, soit une moyenne de **9,3 cas par an avant 1986**.

Dans cette même région 56508 tests ont été effectués **en 1986, il a été dépisté 23 cas** d'hypothyroïdies néonatales, ceci représente un cas pour 2457 tests, **soit un excès de 14 cas** par rapport à la moyenne.

Ces chiffres sont éloquentes. La logique aurait voulu que les hypothyroïdies de PACA-Corse aient fait l'objet d'une analyse particulière : les départements et surtout les mois de naissance des cas recensés en 1986 sont nécessaires pour se prononcer de manière irréfutable.

Les organismes centralisateurs, les différents ministères et DGS (direction générale de la santé) ont refusé de nous donner ces informations.

Pour la Corse nous avons pu néanmoins obtenir des informations auprès des médecins spécialistes de la DASS et de la population.

	Corse du Sud	Haute Corse	Total Corse
1980	0	2	2
1981	0	2	2
1982	0	0	0
1983	0	0	0
1984	0	0	0
1985	1	1	2
1986	3	2	5

Donc une moyenne de 1 cas par an pour la Corse avant 86 pour 2800 naissances et 5 cas en 1986 dont 4 cas survenus entre le 15 mai et le 15 octobre 1986.

N.B. : les 2 cas dépistés en Haute Corse en 1986 seraient nés en juillet. (témoignage du pédiatre hospitalier de Bastia). Pourtant nous avons connaissance d'un cas survenu en septembre 86 (originaire d'une famille d'éleveur de Castagniccia). **Ce cas ne serait donc pas répertorié...**

L'équipe de chercheurs de l'Hôpital Galliera, chargée d'approfondir ces données conformément au cahier des charges établi par la commission Tchernobyl de la CTC, n'a pu les obtenir au prétexte qu'elles ne sont disponibles qu'à partir de 1990 (AREDEMAG -Association Régionale d'Etude et de Dépistage des Encéphalopathies Malformations et Affections Génétiques- Marseille), ce qui est un mensonge éhonté puisque nous disposons d'un courrier officiel du Professeur Giraud, Président de l'AREDEMAG) datant du 29 juin 1987 faisant état de ces données de 1980 à 1986 pour le département de la Haute Corse.

Considérant les chiffres que j'ai pu obtenir pour les deux départements de Corse jusqu'en 1986 et les chiffres obtenus par l'équipe italienne de 1995 à 2003, période de 9 ans durant laquelle il a été dépisté 12 cas, soit une moyenne de 1,33 cas par an : **il y a bien eu un pic en 1986**. Cela constitue un marqueur de premier ordre.

A l'époque **Ségoène Aymé**, qui était responsable du registre des malformations congénitales des Bouches du Rhône et qui avait remarqué un excédent d'hypothyroïdies néonatales par rapport au nombre attendu voulait étudier le problème pour en déterminer la cause elle en a été dissuadée. (elle a par la suite été Directeur de recherche à l'INSERM)

Pour la France entière à propos du nombre de cas d'hypothyroïdies néonatales en 86 on note des **incohérences dans les publications** :

179 cas pour M.L. Briard (Paris) dans son article « l'explosion de Tchernobyl a-t-elle augmenté l'incidence des hypothyroïdies congénitales en France ».

193 cas pour les statistiques officielles centralisées par le Professeur Farriaux (hopital Huriez de Lille) publiées dans le bulletin de liaison « la dépêche ».

Docteur Denis Fauconnier

le 3 novembre 2013